

L'origine de l'homme selon Alexandre-César Chavannes : entre histoire profane et récit biblique

Rémy Zanardi

Abstract

Alexandre-César Chavannes' origin of man: between secular history and Biblical story

When, in 1787, Alexandre-César Chavannes, professor of theology at the Lausanne Academy, announced his *Anthropologie ou science générale de l'homme* (Anthropology or general science of man), he introduced the term “ethnology” into the French language. Based on the contemporary German works of the science of man, “Ethnologie”, the second part of the *Science générale de l'homme*, presents the evolution of human beings towards society and their ensuing progress. However, although Chavannes takes up the substance of the German texts, he refuses to build his argument around a traditional universal history. This article aims to understand the strategic reasons, both pedagogical and theological, that led Chavannes to opt for a conjectural history. To illustrate the point, I will look at the story of the origin of the human species, which Chavannes first links to the Genesis account, although he subsequently draws on a whole range of secular literature.

Keywords: Science of man; Lausanne; conjectural history; ethnology; Alexandre-César Chavannes

L'*Anthropologie ou science générale de l'homme*, du professeur de théologie de l'Académie de Lausanne Alexandre-César Chavannes (1731–1800), se présente sous la forme de treize volumes manuscrits, bien identifiés par l'historiographie consacrée à la science de l'homme du XVIII^e siècle, mais rarement consultés pour des raisons d'accessibilité¹. Que ce soit Michèle Duchet², Claude Blanc-

1 Les treize volumes manuscrits sont conservés à la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne, BCU, mss, A 909 I-XIII. Depuis 2015, un projet co-dirigé par les professeurs Christian Grosse et Béla Kaposy a permis la transcription et la mise en ligne de cinq des treize volumes sur la plateforme Lumières.Lausanne. Un descriptif du projet et la transcription des cinq volumes peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://lumières.unil.ch/projets/chavannes/> (29.09.21). Sur Chavannes, voir Christian Grosse, « L'ambition encyclopédique de la “science générale de l'homme” (1788) d'Alexandre-César Chavannes », *Études Lumières.Lausanne*, n° 8, novembre 2020, URL : <https://lumières.unil.ch/fiches/biblio/9794/> (17.11.21) et Gérald Berthoud, « Une “science générale de l'homme”. L'œuvre d'Alexandre-César Chavannes », *Annales Benjamin Constant*, n° 13, 1992, p. 29–41.

2 Michèle Duchet, *Anthropologie et histoire au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 1995 (1971), p. 9–21.

kaert³ ou encore Han F. Vermeulen⁴, tous s'accordent pour faire de l'*Anthropologie* l'une des premières synthèses des connaissances sur l'homme rassemblées en un seul ouvrage – peut-être même la première synthèse de ce genre. Seuls deux imprimés aménagent un accès relatif à cette somme manuscrite : l'*Essai sur l'éducation intellectuelle*⁵, dans lequel Chavannes annonce son projet, et l'*Anthropologie ou science générale de l'homme* de 1788⁶ qui, dans sa version imprimée, ne présente, en un peu plus de 400 pages, que la suite des chapitres accompagnée d'un commentaire succinct.

Nous souhaitons nous intéresser à la version manuscrite de l'*Anthropologie*, et plus précisément à la deuxième des neuf parties qui la composent : l'« Ethnologie ». Cette partie pose notamment la question de l'origine de l'espèce humaine. Pour y répondre, Chavannes articule son propos autour de la Genèse, s'opposant ainsi à une sécularisation du discours perceptible chez les savants du XVIII^e siècle qui rédigent une histoire des sociétés humaines⁷. Nous montrerons que cet écart est relatif chez Chavannes, dans la mesure où il intègre à son discours toute une littérature qui ne relève pas des Écritures Saintes dès lors que le texte biblique n'est plus suffisant pour alimenter son propos. Cette tension entre Bible et littérature profane, nous le verrons, n'est pas nouvelle et est déjà perceptible dès le XVII^e siècle⁸. Il n'est cependant pas possible de saisir efficacement en quoi le récit des origines est révélateur d'une conciliation entre texte biblique et ce que nous qualifions de littérature profane – c'est-à-dire celle des auteurs non-bibliques, chrétiens ou non –, sans lier cette question aux choix méthodologiques opérés par Chavannes pour la rédaction de son « Ethnologie ». Dans un premier temps, nous allons donc démontrer que le souhait de développer l'« Ethnologie » dans le cadre d'une histoire conjecturale relève, chez Chavannes, d'un argument à la fois pédagogique et théologique. En parallèle, nous illustrerons l'argument théologique avec des extraits du récit de la première origine de l'espèce humaine dans lequel Chavannes suit exclusive-

3 Claude Blanckaert, « “Story” et “history” de l'ethnologie », *Revue de synthèse*, n° 109/3–4, juillet 1988–décembre 1988, p. 451–467 et « L'Anthropologie en France, le mot et l'histoire (XVI^e–XIX^e siècles) », *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n° 1/3–4, 1989, p. 13–43.

4 Han F. Vermeulen, « Göttingen et la “Science des peuples”. Ethnologie et ethnographie dans les Lumières allemandes (1710–1815) », in Hans Heinrich Bödeker *et al.* (éd.), *Göttingen vers 1800. L'Europe des sciences de l'homme*, Paris, Les Éditions du Cerf, 2010, p. 247–284.

5 Alexandre-César Chavannes, *Essai sur l'éducation intellectuelle, avec le projet d'une science nouvelle*, Lausanne, Isaac Hignou et Comp., 1787.

6 Alexandre-César Chavannes, *Anthropologie ou Science générale de l'homme : pour servir d'introduction à l'étude de la philosophie et des langues, et de guide dans le plan d'éducation intellectuelle*, Lausanne, Isaac Hignou et Comp., 1788.

7 Frank Palmeri, *State of Nature, Stages of Society. Enlightenment Conjectural History and Modern Discourse*, New York, Columbia University Press, 2016, p. 27–58.

8 Voir notamment María Susana Seguin, *Science et religion dans la pensée française du XVIII^e siècle : le mythe du Déluge universel*, Paris, Honoré Champion, 2001.

ment le récit de la Genèse. Dans un second temps, nous nous focaliserons sur la méthodologie de l'« Ethnologie ».

Frank Palmeri a défini les histoires conjecturales du XVIII^e siècle à partir de six spécificités : une absence de documents, une sécularisation du propos, une périodisation par stades, une narration du progrès, dont la base est non-contractuelle, et une tendance à l'universalité⁹. Nous n'examinerons pas chacune de ces caractéristiques, mais sélectionnerons celles qui peuvent éclairer la méthodologie de l'« Ethnologie ». D'un point de vue structurel, Chavannes adopte une division en stades proche de celle proposée par Adam Ferguson (1723–1816) dans son *Essai sur l'histoire de la société civile* de 1767¹⁰. Sur le plan méthodologique, le professeur lausannois articule son récit à partir d'un comparatisme entre les peuples sauvages modernes et les peuples primitifs. Il s'agira de saisir les enjeux de ce comparatisme, d'examiner les matériaux qui permettent de l'alimenter et de comprendre dans quelle mesure il permet à Chavannes de pallier les limites du récit biblique.

Le terme d'« ethnologie » est, sous la plume de Chavannes, un néologisme dans la langue française¹¹. Défini par son auteur comme « science de l'homme appartenant à une espèce répandue sur la surface de ce globe, et distribuée en divers corps de communauté »¹², l'« Ethnologie » présente une histoire des sociétés humaines qui prend source au moment du Déluge et s'étend jusqu'à l'établissement de la société civile. Le savoir ethnologique, tel que défini par Chavannes, découle du concept allemand de *Völkerkunde*, introduit par le professeur de l'université de Göttingen August Ludwig Schlözer (1735–1809) dans son *Histoire nordique générale* en 1771, puis repris dans sa *Présentation d'une histoire universelle* l'année suivante¹³. L'« Ethnologie » ne peut cependant pas être classée dans le genre de l'histoire universelle, car si l'ouvrage de Schlözer s'articule autour de faits historiques et d'un calendrier, l'« Ethnologie » se construit comme une histoire conjecturale, c'est-à-dire une histoire continue des sociétés humaines qui ne prend pas place dans une trame chronologique réelle. Ce qui rapproche, en revanche, Chavannes de Schlözer c'est, d'une part, l'objectif de leur entreprise : l'éducation. Les histoires universelles allemandes sont en effet conçues avant tout comme des manuels destinés aux étudiants¹⁴. Il en est de même pour l'*Anthropologie* de Chavannes (et donc de l'« Ethnologie ») qu'il

9 *Ibid.*, p. 34–35.

10 Voir Ronald L. Meek, *Social Science and the Ignoble Savage*, Londres, Cambridge University Press, 1976.

11 Pierre-André Gloor, « A.-C. Chavannes et le premier emploi du terme "ethnologie" en 1787 : à propos d'une note de Topinard en 1888 », *L'Anthropologie*, n° 74/3–4, 1970, p. 263–268.

12 Alexandre-César Chavannes, *Essai, op.cit.*, p. 98.

13 Justin Stagl, *A History of Curiosity. The Theory of Travel 1550–1800*, Coire, Harwood Academic Publishers, 1995, p. 233–258.

14 Bertrand Binoche, *Les trois sources des philosophies de l'histoire (1764–1798)*, Paris, PUF, 1994, p. 157.

conçoit comme l'aboutissement d'une réforme de l'instruction publique initiée avec l'*Essai sur l'éducation intellectuelle*. L'*Anthropologie* est conçue comme un ensemble de manuels destinés au maître qui doit former ses élèves. D'autre part, l'« Ethnologie » et *Völkerkunde* partagent une idée commune : proposer, en tant que science, une histoire des progrès de l'homme en société. L'idée n'est pas de saisir les spécificités de chaque nation, comme le fait par exemple Johann Gottfried Herder (1744–1803) dans son *Autre philosophie de l'histoire* en 1774¹⁵, mais d'établir le cheminement progressif commun de toute nation, de sa forme la plus élémentaire (la société domestique) à sa forme la plus évoluée (la société civile).

Pourquoi s'intéresser au cas de l'« Ethnologie » ? Les travaux de Bertrand Binoche consacrés à l'histoire des philosophies de l'histoire des XVIII^e et XIX^e siècles¹⁶ apportent une vision d'ensemble de la manière dont les savants du siècle des Lumières rédigeaient l'histoire de l'humanité. Études fortes intéressantes et complètes, mais qui nous amènent à un constat : la Suisse romande semble délaissée par Binoche. Il s'agit d'une remarque que l'on peut d'ailleurs étendre à l'historiographie en général. Les diverses études semblent se limiter à la France, à l'Ecosse et à l'Allemagne, et, dans une moindre mesure, à l'Italie, à travers l'œuvre de Giambattista Vico (1668–1744). L'« Ethnologie » ne constitue peut-être pas une révolution dans la manière de rédiger une histoire des sociétés humaines, comme Chavannes le suggère lui-même¹⁷, mais elle illustre pourtant une pratique historiographique en Suisse romande qui concilie à la fois un discours théologique et séculier.

Le choix d'une histoire conjecturale : l'argument pédagogique

L'Avis de l'« Ethnologie » s'ouvre avec le refus de Chavannes de développer sa science autour de ce qu'il appelle « la chronologie et l'histoire » :

Il n'est point dans nôtre plan d'entrer dans le détail des faits particuliers dont les faits généraux sont les résultats ; il ne s'agira d'aucune suite d'événements, présentée par époques et par périodes, ni de rien de tout ce qui appartient à la chronologie et

¹⁵ Johann Gottfried Herder, *Histoire et cultures. Une autre philosophie de l'histoire. Idées pour la philosophie de l'histoire de l'humanité (extraits)*, traduction et notes par Max Rouché, présentation, bibliographie et chronologie par Alain Renaut, Paris, GF Flammarion, 2000.

¹⁶ B. Binoche, *Les trois sources*, op. cit. ; ainsi que du même auteur, *La raison sans l'Histoire*, Paris, PUF, 2007 et *Nommer l'histoire*, Paris, éditions EHESS, 2018.

¹⁷ A.-C. Chavannes, *Essai*, op.cit., « Avis », p. iii.

l'histoire ; nous nous dispenserons même d'accumuler des autorités ou des citations, qui n'auraient fait que grossir notre ouvrage sans utilité réelle.¹⁸

Les termes de « chronologie » et d'« histoire » se rapportent sans doute à la manière dont Schlözer développe son concept de *Völkerkunde*¹⁹. Comme le relève Vermeulen, Schlözer estime, en effet, que l'histoire du monde, dans laquelle la *Völkerkunde* est mobilisée, est « l'étude des grands événements du monde pris dans leur connexion »²⁰. L'extrait de Chavannes ci-dessus s'oppose à cette vision de l'histoire. Par « histoire », dans le propos de Chavannes, il faut comprendre ce que le philosophe écossais Dugald Stewart (1753–1828) nomme « l'histoire réelle », c'est-à-dire celle qui peut être déterminée géographiquement et chronologiquement à partir de données historiques²¹. Stewart oppose à cette histoire réelle une « histoire naturelle » qui fait état des progrès naturels de l'homme en société. Ces progrès naturels, contrairement aux progrès réels, ne peuvent être déterminés géographiquement ou chronologiquement. L'histoire naturelle, selon la définition de Stewart, qualifie bien ce que Chavannes décrit tout au long son « Ethnologie ». Il faut cependant garder en tête qu'une histoire naturelle reste, de fait, une histoire conjecturale. Ces deux dénominations demeurent proches en termes de définition, mais nous parlerons dans la suite de notre analyse d'histoire conjecturale.

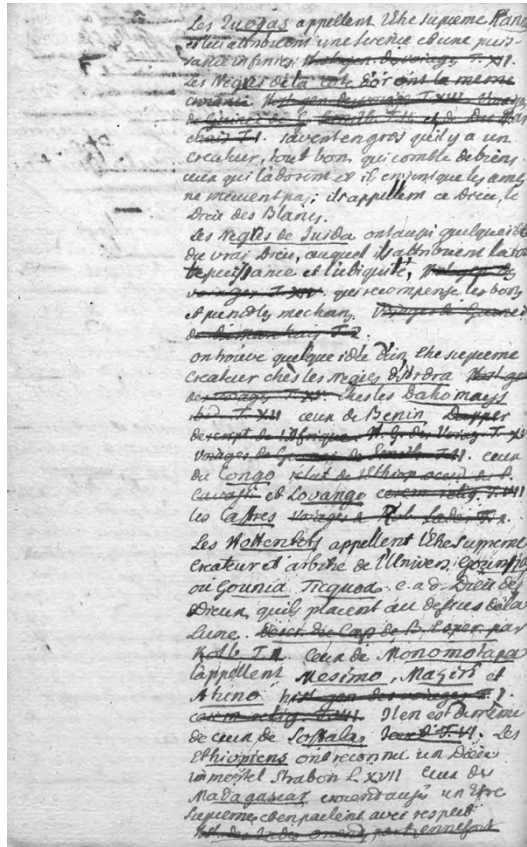
Deux arguments, l'un pédagogique, l'autre théologique, peuvent motiver la décision de Chavannes de ne pas intégrer son récit dans une trame chronologique. L'argument pédagogique est annoncé à la fin de l'extrait ci-dessus : il s'agit d'éviter une accumulation de citations ou autorités qui alourdiraient le récit et n'apporteraient rien au propos lui-même. L'*Anthropologie*, en tant que manuel d'apprentissage, doit contenir uniquement les connaissances utiles à l'éducation des jeunes hommes de quatorze à vingt ans. Savoir de quel auteur ou de quel ouvrage Chavannes tire son propos ne lui semble pas nécessaire. Dès lors, Chavannes invisibilise toute citation ou renvoi à des ouvrages externes, à l'exception des références bibliques et antiques citées ponctuellement. Comment cette invisibilisation est-elle constatable concrètement ? A vrai dire, il est difficile de l'identifier actuellement dans l'« Ethnologie ». Cela demande un travail minutieux de comparaison entre le propos de Chavannes et l'ouvrage dans lequel il puise son information, un travail qui reste encore à faire au sein de l'« Ethnologie », mais

18 Alexandre-César Chavannes, *Anthropologie ou Science générale de l'homme : Ethnologie*, tome I, [Lausanne], [1750–1788], cote BCUL A 909/1/2/1. Selon la transcription établie par Lumières.Lausanne (Université de Lausanne), URL : <http://lumières.unil.ch/fiches/trans/1088/>, version du 28.05.2018 (29.09.21), p. 2.

19 Han F. Vermeulen, *Before Boas. The Genesis of Ethnography and Ethnology in the German Enlightenment*, Lincoln, Londres, University of Nebraska Press, 2015, p. 269–355.

20 Je reprends ici une citation de Schlözer traduite par Han F. Vermeulen, « Göttingen et la "Science des peuples" », *art. cit.*, p. 273–274.

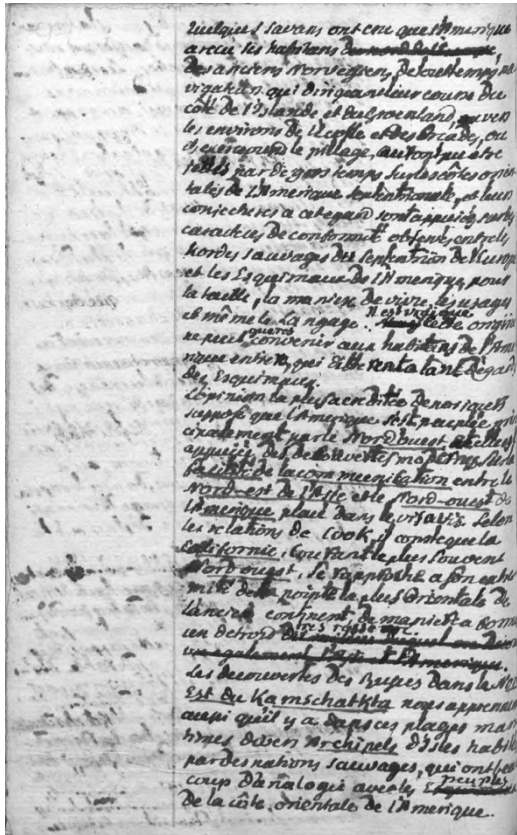
21 B. Binoche, *Les trois sources*, *op. cit.*, p. 113.



iii. 1 Exemple d'occurrences bibliographiques biffées dans la « Mythologie », Alexandre-César Chavannes, *Anthropologie ou Science générale de l'homme* : « Mythologie », tome I, [Lausanne], [1767–1800], f° 9v, BCUL A 909/1/9.

qui a été établi pour le dernier volume de l'*Anthropologie*, la « Mythologie »²². Dans ce volume, Chavannes mentionne de manière presque systématique les sources, issues pour la plupart de la littérature viatique, qui alimentent son propos. Dans le premier chapitre, il opère un travail de suppression de toutes les occurrences qui se rapportent à cette littérature. Cela est observable dans la mesure où le professeur lausannois biffe les occurrences pour ne garder, dans son récit, que le propos servant l'instruction (ill. 1.).

22 Rémy Zanardi, *La Mythologie d'Alexandre-César Chavannes (1767–1800) : l'origine et les causes du polythéisme*, mémoire de licence/Master, Université de Lausanne, 2017, p. 143–148 (inédit).



III. 2 Hypothèses du peuplement de l'Amérique dans l'« Ethnologie », Alexandre-César Chavannes, *Anthropologie ou Science générale de l'homme* : « Ethnologie », tome I, [Lausanne], [1750–1788], f° 50v, BCUL A 909/1/2/1.

À ce stade, nous ne pouvons pas encore affirmer que le travail d'invisibilisation des sources, observable dans la « Mythologie », peut être étendu au reste de l'*Anthropologie*. Nous pensons néanmoins que des « autorités » et « citations » sont également présentes en arrière-plan de l'« Ethnologie », mais que Chavannes les a écartées pour laisser place uniquement au propos qu'il juge utile (ill. 2.).

Le choix d'une histoire conjecturale : l'argument théologique

La visée pédagogique de l'entreprise de Chavannes n'exclut pas d'autres motivations : une dimension théologique, implicite, soutient également le refus d'une « histoire réelle », bien que l'articulation du récit des sociétés humaines autour de dates ou d'événements historiques ne constitue pas un obstacle à la composition d'une ethnologie comme manuel d'apprentissage. L'histoire universelle de Schlözer est à cet égard un exemple révélateur.

Au XVII^e siècle, le savant théologien Isaac La Peyrère (1596–1676) a rendu célèbre la théorie préadamite qui supposait l'existence de civilisations précédant la Création. Cette théorie a commencé à émerger durant l'Antiquité, à partir du moment où des civilisations non-chrétiennes (notamment égyptienne, assyrienne et chinoise) ont été confrontées au récit de la Bible. Les voyages de Christophe Colomb (1451–1506) et d'Amerigo Vespucci (1454–1512) à la fin du XV^e siècle, et plus particulièrement la découverte de l'Amérique, ont réactivé la thèse préadamite sous un nouvel angle : il s'agissait de savoir d'où venaient les Amérindiens et s'ils pouvaient prétendre à des droits humains²³. La Peyrère publie son *Prae-Adamitae* en 1655.²⁴ Dans ce texte, il entend démontrer l'existence d'hommes avant Adam, la non-universalité du Déluge et admet que le récit de Moïse conte uniquement l'histoire du peuple hébreu et non de l'humanité entière. Il ouvre ainsi la voie au polygénisme. Le texte est alors sévèrement réprouvé par les milieux cléricaux et fait l'objet d'une réponse du théologien protestant Samuel Desmarests (1599–1673) en 1656²⁵. Mais, malgré les réfutations qui suivent de près la sortie du *Prae-Adamitae*, et la rétractation à laquelle La Peyrère s'est ensuite plié, le préadamisme continue d'alimenter les débats théologiques au XVIII^e siècle. D'un côté, la découverte d'annales des civilisations autres que judéo-chrétiennes contraignent les savants du XVIII^e siècle à repenser le mythe du Déluge et toute la chronologie qui le soutient²⁶. La question principale consiste à savoir si le Déluge peut être considéré comme universel ou non. De l'autre, le débat autour de l'unicité de l'espèce humaine se démocratise avec l'intervention de philosophes, naturalistes et théologiens²⁷. Dans cette discussion, il s'agit surtout pour les théologiens du XVIII^e siècle de sauvegarder la véracité du texte biblique face aux annales profanes qui remettent en question la chronologie de la Genèse.

23 Richard H. Popkin, *Isaac La Peyrère (1596–1676). His life, work and influence*, Leiden, Brill, 1987, p. 32.

24 *Ibid.*, p. 14.

25 *Ibid.*, p. 80–83.

26 María Susana Seguin consacre un chapitre de l'ouvrage issu de sa thèse à cette question, voir *op. cit.*, p. 363–413.

27 Ce débat prendra une autre dimension au XIX^e siècle, avec la popularisation de la notion de race, voir par exemple Claude Blanckaert, « Monogénisme et polygénisme », in Patrick Tort, *Dictionnaire du darwinisme et de l'évolution*, Paris, PUF, 1996, p. 3021–3037.

À travers son « Ethnologie » Chavannes prend position dans ce débat en défendant l'unicité de l'espèce humaine. Le récit des origines n'est mobilisé qu'à partir du sixième chapitre, le premier chapitre ayant comme objectif de relever les spécificités physiques et morales de chaque nation avec, comme point d'orgue, l'établissement d'une espèce humaine unique :

C'est de là que certains Philosophes peu attachés aux instructions de l'Écriture Sainte, ont supposé que les hommes n'ont point eu d'origine ou de tige commune, qu'ils sont originairement nés de la terre comme des champignons, ou des eaux, comme différentes espèces de poissons, et que l'espèce à laquelle on les rapporte n'est proprement qu'un genre qui embrasse diverses espèces ou races. [...] A cela s'opposeroit qu'aucune hypothèse ne paroît plus d'accord avec la raison que celle qui suppose un âge primitif [7] où les hommes avoient conservé encor cette uniformité de traits qui offroit la preuve palpable d'une origine commune pour toute l'espèce humaine. [...] Ajoutons d'après les plus célèbres Naturalistes, que toutes ces différences physiologiques ne sont que des variétés accidentelles à l'espèce que nous regardons comme unique, et qui n'empêchent point que les hommes ne soient très ressemblans entr'eux quant à l'essentiel, et ne portent l'empreinte marquée d'une issue commune de la même tige.²⁸

Cet extrait nous offre un fait plutôt rare dans l'*Anthropologie*. L'attaque frontale des adversaires intellectuels n'est pas ordinaire chez Chavannes, or, dans l'« Ethnologie », il s'en prend directement aux déistes comme Voltaire. Cette opposition ouverte au philosophe français met en lumière un double débat autour de l'écriture de l'histoire des sociétés humaines au XVIII^e siècle. Le premier débat porte sur des questions de fond. Voltaire publie en 1765 un ouvrage intitulé *Philosophie de l'histoire*, qui deviendra quatre ans plus tard l'introduction de son *Essai sur les mœurs*. Par « philosophie de l'histoire », il entend une histoire rédigée en qualité de philosophe qui soit vraie, utile et impartiale²⁹. C'est le caractère vrai qui est au centre du débat. Voltaire précise qu'il est nécessaire de s'écarter des fables ou, en d'autres termes, du récit biblique. La philosophie de l'histoire implique donc un récit sécularisé. Ce discours est également observable dans les histoires conjecturales³⁰, mais pas chez Chavannes.

Le deuxième débat est un débat de forme. Voltaire juge que l'histoire ne doit s'intéresser qu'aux faits avérés et écarter toute conjecture. Un récit des origines de l'espèce humaine, qui ne peut s'appuyer sur des preuves concrètes, n'a donc, selon Voltaire, pas sa place dans une narration qui se veut historique. Dans l'extrait ci-dessus, Chavannes conteste la thèse polygéniste défendue par Voltaire et démontre que la vérité se trouve dans la Bible, car elle permet de prouver l'unicité de l'espèce humaine. Il cite également de « célèbres naturalistes » avec

28 A.-C. Chavannes, *Ethnologie*, ms cit., tome I, f^o 6^{vo} et 7.

29 B. Binoche, *La raison sans l'Histoire*, op. cit., p. 10–11 et Myrtille Méricam-Bourdet, *Voltaire et l'écriture de l'histoire, un enjeu politique*, Oxford, Voltaire Foundation, 2012.

30 F. Palmeri, op. cit., p. 36–41.

lesquels il s'accorde. Sans le mentionner explicitement, il doit certainement se référer, entre autres, à Buffon (1707–1788). À la manière de l'auteur de l'*Histoire naturelle*, Chavannes soutient, dans les chapitres suivants, que les hommes, dispersés sur l'ensemble du globe, possèdent des différences physiologiques, psychologiques et morales. Selon une thèse répandue à l'époque³¹, il estime que les variétés de l'espèce humaine ne sont que le fruit de causes accidentelles favorisées par le climat et affirme que ces altérations, et leur transmission de génération en génération, sont un trait spécifique à l'espèce.

Chavannes ne remonte pas jusqu'à la Création, mais choisit les temps qui précèdent le Déluge comme point de départ de sa réflexion. L'origine de l'espèce humaine ne commence donc pas, dans l'« Ethnologie », avec Adam et Ève. Les deux personnages bibliques ne sont d'ailleurs jamais mentionnés dans l'« Ethnologie ». Ils le sont en revanche, à une occasion, dans le second volume de l'*Anthropologie* proprement dite, lorsque Chavannes évoque l'origine du langage³². Il ne semble donc pas concevoir la première origine de l'homme à partir de la Création, mais cela n'est pas surprenant. L'épisode de la Création n'apporterait, dans ce cadre, rien d'utile au propos. La période précédant le Déluge est plus intéressante, car c'est un moment où les connaissances humaines sont développées, mais dont une grande partie sera perdue suite à la catastrophe. Noé représente ainsi le trait d'union entre une première humanité et l'humanité contemporaine, celle qui constitue l'objet d'étude du professeur lausannois. Chavannes écarte alors de son discours toute la littérature profane, notamment les textes d'historiens, et ne conserve que le récit de Moïse :

Si nous voulons avoir quelques lumières sûres touchant l'état primitif de l'espèce humaine et les premières origines de sa distribution en peuplades, ne consultons ni les Historiens, ni les Poètes, n'interrogeons que Moïse qui les a tous précédés de quelques siècles, et qui a vécu dans des temps plus rapprochés des premiers âges.³³

Chavannes estime que les données historiques étrangères au texte biblique n'offrent en effet pas de « lumières sûres » pour remonter à la première origine de l'espèce humaine.

La proximité de Moïse avec l'époque étudiée n'est cependant pas un argument suffisant pour justifier le rejet de ces éléments historiques, que nous séparons en deux catégories. D'un côté, nous identifions les anciennes annales profanes qui mettent en doute la véracité de la Genèse. En excluant ces annales de son

31 Mario Pinna, *La teoria dei climi : una falsa dottrina che non muta da Ippocrate a Hegel*, Rome, Società Geografica Italiana, 1988.

32 Alexandre-César Chavannes, *Anthropologie ou Science générale de l'homme : Anthropologie*, tome II, [Lausanne], [1750–1788], cote BCUL A 909/1/1/2. Selon la transcription établie par Lumières.Lausanne (Université de Lausanne), URL : <http://lumières.unil.ch/fiches/trans/779/>, version du 21.12.2020 (29.09.21), p° 90.

33 A.-C. Chavannes, *Ethnologie*, ms cit., tome I, p° 25.

propos, Chavannes n'est pas contraint, comme il l'a été lorsqu'il a contesté la thèse polygéniste de Voltaire, d'expliquer pourquoi elles ne sont pas fiables. D'un point de vue pédagogique, il n'est pas utile, pour lui, de débattre de la pertinence de ces données profanes. Il s'en tient, ainsi, uniquement au témoignage qu'il juge sûr, le récit de Moïse. De l'autre côté, nous identifions les données historiques, principalement des témoignages écrits, qui concordent avec le récit biblique. Dans le cadre de la narration de la première origine de l'espèce humaine, Chavannes n'explique aucune donnée de cette nature. Le récit de Moïse constitue, à lui seul, une autorité suffisante. La narration qui intervient après la dispersion des peuples intègre, en revanche, des éléments profanes en soutien à la Bible :

C'est encor ici un fait garanti par la tradition, par le témoignage des auteurs anciens et surtout des sacrés. [...] Sans accumuler ici des citations d'Herodote, Appollodore, Diodore, Strabon, Pausanias, et des Poetes Homere et Hesiodo, nous nous en tiendrons au témoignage de deux auteurs plus anciens, tout autremens respectables et mieux connus, Job, contemporain de Jacob, Arabe de nation et Moïse auteur du Pentateuque qui supposent clairement que, vers le temps d'Abraham, cad. 250 ans après la dispersion, les peuples orientaux étoient très civilisés.³⁴

Bien que la narration repose toujours sur la seule Bible, Chavannes précise cette fois-ci les auteurs profanes qui peuvent apporter des lumières dans ce récit des origines. Les auteurs non-bibliques sont alors mobilisés par Chavannes de deux manières. 1) Ils viennent appuyer ce qui est dit dans la Bible. Les extraits ci-dessus sont deux exemples représentatifs. 2) Ils viennent alimenter un propos qui ne peut trouver réponse à partir du récit biblique, comme nous le verrons avec l'emploi de la littérature de voyage.

Chavannes, qui occupe notamment la fonction de bibliothécaire de l'Académie de Lausanne, classe son *Anthropologie* dans la catégorie « Philosophie »³⁵, ce qui laisse entendre que l'*Anthropologie* ne relève pas, selon lui, du domaine apologétique. Son propos n'est cependant pas sécularisé ; le récit biblique constitue en effet la source d'autorité qui prévaut sur tous les autres matériaux. Toute la littérature profane identifiée, qu'elle soit antique ou moderne, est ensuite mobilisée lorsqu'elle n'entre pas en contradiction avec la Bible et les principes théologiques protestants.

34 *Ibid.*, ff° 29v° et 30v°.

35 Alexandre-César Chavannes, *Catalogus Librorum Bibliothecae Academiae Lausannensis*, Lausanne, Isaac Hignou, 1792, p. 165.

Les limites du récit biblique : comparatisme entre peuples sauvages modernes et peuples primitifs

Le trait principal de l'histoire conjecturale, tel que défini par Palmeri, est l'absence de documents pour l'alimenter. Il n'est donc pas nécessaire pour les auteurs de ce genre d'articuler leur propos autour de preuves tangibles, soit parce que leur récit se situe dans un temps qui précède l'invention de l'écriture. C'est par exemple le cas avec le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* de Rousseau ou de l'*Histoire universelle* de Schlözer. Soit parce que leur récit est anhistorique. C'est le cas, par exemple, des histoires fondées à partir d'une théorie des stades chez Smith ou Ferguson.

Bien que l'histoire conjecturale ne s'établisse *a priori* pas sur des sources de première main, certains documents peuvent néanmoins être mobilisés pour établir des hypothèses. Chavannes n'élabore pas le récit de l'origine de l'homme sur la base de spéculations philosophiques, mais s'appuie sur un large panel de documents qu'il décrit dans son *Essai sur l'éducation intellectuelle* de 1787. Il s'agit des sources que nous avons déjà mentionnées : la Bible et la littérature profane de l'Antiquité³⁶. Il ajoute à ces documents toutes les traces matérielles de l'Antiquité (sculptures, hiéroglyphes, inscriptions) qu'il classe sous la catégorie des monuments³⁷. Il y a cependant une dernière catégorie de documents que mobilise Chavannes dans son *Anthropologie*, mais qui n'est mentionnée explicitement ni dans l'*Essai*, ni dans son « Ethnologie » : la littérature de voyage. Chavannes peut fonder le récit de la première origine de l'espèce humaine exclusivement à partir du propos de la Genèse, mais comment faire dès lors que la Bible reste impuissante à informer un récit des origines dans des contrées lointaines comme l'Amérique ? C'est pour répondre à cette limite que Chavannes mobilise la littérature viatique au travers de ce qu'il appelle « la loi d'analogie », c'est-à-dire un comparatisme entre les peuples sauvages modernes et ce qu'ont dû être les premiers peuples du monde :

On comprend assés que quand il s'agit de remonter aux origines primitives, on ne peut gueres s'appuyer d'autorités et de temoignages, ni recourir à d'autres lumieres que celles qu'on peut tirer du petit nombre de monumens, que la haute antiquité nous a transmis, de la connoissance du Langage primitif et des Langues anciennes, mais surtout de la grande Loi d'analogie, qui nous autorise à juger [2v] par ce qui est ce qui se fait, et ce que nous faisons nous mêmes, de ce qui a été et de ce que les hommes ont du faire et ont fait autrefois et même dans les premiers ages.³⁸

Le comparatisme prend son essor avec la diffusion de la littérature de voyage dès le XVI^e siècle. Dès la seconde moitié du XVII^e siècle, le comparatisme se cons-

36 A.-C. Chavannes, *Essai, op.cit.*, p. 60–64.

37 *Ibid.*, p. 63.

38 A.-C. Chavannes, *Ethnologie*, ms cit., tome I, f^o 2–2v^o.

truit à partir de l'idée que les peuples découverts dans les contrées lointaines (principalement l'Amérique) sont des témoins modernes des premiers temps³⁹. L'un des ouvrages de référence contemporain pratiquant le comparatisme entre moderne et primitif est le *Monde Primitif* (1773–1782) du savant protestant franco-suisse Antoine Court de Gébelin (1719–1784).

Anne-Marie Mercier-Faivre a démontré la proximité qui existe entre le *Monde Primitif* et l'*Anthropologie*⁴⁰. Elle estime que les deux hommes, qui vivaient tous deux à Lausanne, se sont connus, et que Chavannes s'est inspiré de Court de Gébelin pour ses travaux. En effet, il apparaît que les deux savants ont fréquenté les bancs de l'Académie de Lausanne ensemble lors de leur formation⁴¹, puis ont tous deux concouru à la chaire de Philosophie de la même académie en 1761⁴². Ils ont donc connu un parcours similaire, mais prendront des chemins différents à la suite de cette élection manquée. Mercier-Faivre pense par ailleurs que le « pôle linguistique »⁴³ développé par le professeur lausannois dans l'*Anthropologie* est directement repris du *Monde Primitif*. Une comparaison de la « Grammaire universelle » de Court de Gébelin, deuxième volume de son *Monde Primitif*, avec la « Grammatologie » de Chavannes, huitième partie de son *Anthropologie*, permet de s'en assurer. Nous pouvons également relever des emprunts de Chavannes à Court de Gébelin. Le professeur lausannois reprend textuellement, dans le second volume de l'« Anthropologie » proprement dite⁴⁴, la description de l'appareil vocal donnée par le savant protestant. Il n'est donc pas étonnant que le comparatisme que souhaite mettre en place Chavannes fasse écho à la démarche de Court de Gébelin.

39 Joan Pau Rubies, « Comparing Cultures in the Early Modern World : Hierarchies, Genealogies and the Idea of European Modernity », in Renaud Gagné, Simon Goldhill et Geoffrey E. R. Lloyd (dir.), *Regimes of Comparatism. Frameworks of Comparison in History, Religion and Anthropology*, Leiden, Brill, 2019, p. 116–176.

40 Anne-Marie Mercier-Faivre, *Un supplément à « L'Encyclopédie » : Le « Monde primitif » d'Antoine Court de Gébelin*, Paris, Honoré Champion, 1999 ainsi que de la même auteure « La naissance de l'anthropologie au 18^e siècle, de Court de Gébelin à Chavannes », in Lise Andries (dir.), *La construction des savoirs : XVIII^e–XIX^e siècles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2009, p. 43–57 et « Le *Monde Primitif* de Court de Gébelin : poétique pour une science nouvelle », *Le Genre Humain*, n° 45-46/ 1–2, 2006, p. 295–316.

41 [s.n.], *Catalogus S.S. Ministerii Candidatorum, Studiorum Et Inferioris Collegii Discipulorum, In Academia Lausannensi Pro Anno 1743*, [s.l.], [s.d.], p. 12. Nous pouvons identifier Chavannes et Court de Gébelin dans les catalogues suivants jusqu'à l'année 1748. Les catalogues et listes d'étudiants de l'Académie de Lausanne peuvent être consultés sur le portail des archives de l'Université de Lausanne Pandore, URL : <https://uniris.unil.ch/pandore/notice/catalogues-etudiants-academie/> (29.09.21).

42 *Journal helvétique ou Recueil de pieces fugitives de littérature choisie*, Neuchâtel, Abraham Droz, Mai 1761, p. 106–108.

43 Le pôle linguistique fait ici référence aux quatre parties de l'*Anthropologie* qui constituent une science du langage. Ces parties sont : l'« Étymologie », la « Glossologie », la « Lexicologie » et la « Grammatologie ».

44 A.-C. Chavannes, *Anthropologie*, ms cit., tome II, f° 41–48 v°.

La littérature de voyage fait partie intégrante du corpus mobilisé par Chavannes dans l'« Ethnologie ». Elle n'est cependant presque jamais explicitement signalée⁴⁵, tout comme la loi d'analogie. Toutefois, lorsque Chavannes cherche à comprendre comment les continents lointains ont été peuplés, la Bible ne peut pas apporter de réponse :

Ce que nous avons dit suffit pour expliquer la barbarie qui subsiste encor dans divers cantons de l'Asie, de l'Afrique et au voisinage des deux poles, mais aussi celle qu'on a trouvée parmi les habitans du nouveau continent, qui ne sont qu'une race d'hommes venus originaiement de l'ancien continent et même dans des temps postérieurs à ceux que nous appellons primitifs. Nous fondons nôtre assertion independamment de l'autorité de l'Ecriture, sur une observation dont les consequences sont manifestes.⁴⁶

Les observations transmises au travers des relations de voyages permettent alors à Chavannes de dépasser un cadre biblique insuffisant pour documenter, par exemple, la présence de l'espèce humaine en Amérique. Il considère par conséquent trois hypothèses pour l'expliquer, en donnant la préférence à un peuplement par le détroit de Béring. Cette hypothèse a été confirmée par le jésuite Lafitau (1681–1746) qui, en 1716, démontre que le ginseng qu'il trouve en Amérique est le même que le ginseng chinois⁴⁷. Il considère alors que si une plante a pu migrer d'un continent à un autre, il a pu en être de même pour l'espèce humaine. Chavannes ne mentionne pourtant pas le jésuite, mais l'explorateur James Cook (1728–1779) qui a tenté de franchir, en vain, le détroit de Béring lors de son troisième voyage en 1778. Il peut donc expliquer, au travers de relations de voyages, comment les hommes sont arrivés en Amérique et conserver l'unité de l'espèce humaine annoncée en ouverture de son « Ethnologie ». À partir de ce postulat, Chavannes ne considère pas les Amérindiens observés dans la littérature de voyage comme représentatifs uniquement des Amérindiens primitifs, mais aussi comme des représentants des premiers hommes décrits dans la Genèse, donc provenant du « vieux continent ». La littérature de voyage est ainsi un matériau précieux pour l'« Ethnologie ».

L'« Ethnologie » de Chavannes est un texte difficile à saisir. Il se fonde, certes, sur les travaux de Schlözer dans l'idée, mais il ne se développe pas à partir de données historiques comme l'*Histoire universelle* du professeur de Göttingen. Nous avons pu identifier deux raisons qui permettent de comprendre pourquoi

⁴⁵ Chavannes mentionne les travaux de James Cook à une reprise dans le premier volume de l'*Ethnologie*, Alexandre-César Chavannes, *Ethnologie*, ms cit., tome I, p° 50v°.

⁴⁶ A.-C. Chavannes, *Ethnologie*, ms cit., tome I, p° 49.

⁴⁷ Andreas Motsch, « Le ginseng d'Amérique : un lien entre le deux Indes, entre curiosité et science », *Études Épistémè*, 26, 2014, mis en ligne le 1^{er} décembre 2014, URL : <http://episteme.revues.org/331> (27.09.21). Lafitau est également l'auteur d'un ouvrage comparant les mœurs des peuples d'Amérique avec les mœurs des premiers temps, voir Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, 4 tomes, Paris, Saugrain l'aîné, 1724.

Chavannes privilégie une histoire conjecturale. L'*Anthropologie*, qui contient l'« Ethnologie » est conçue comme un manuel d'apprentissage regroupant toutes les connaissances sur l'homme. Afin de ne pas alourdir son propos de citations issues d'ouvrages antiques, ni s'aventurer dans des datations hasardeuses, Chavannes décide de s'écarter des traditionnelles histoires universelles allemandes. Des raisons théologiques viennent s'ajouter. En optant pour une vision conjecturale de l'histoire, le professeur lausannois peut écarter toutes les sources qui remettraient en question la véracité de la Genèse. La Bible conserve, chez lui, un statut d'autorité. L'intégration, dans le propos de l'« Ethnologie », d'une littérature profane, antique et moderne, répond à la nécessité de se conformer à la Bible quand il s'agit de retracer l'histoire primitive de l'homme. Cette littérature devient la référence dès lors que la Bible ne peut apporter de lumières. C'est au travers d'un comparatisme entre peuples modernes et anciens, alimenté par une foisonnante littérature de voyage, que Chavannes parvient à illustrer l'arrivée et le développement des peuples habitants les contrées lointaines.

L'*Anthropologie* ne s'inscrit pas dans un registre séculier, mais théologique, pourtant, le professeur lausannois classe son ouvrage parmi les œuvres philosophiques. Les premières analyses, qui demandent encore une recherche plus aboutie, semblent rapprocher Chavannes du courant de la physico-théologie. Ce courant vise à prouver l'existence de Dieu grâce au spectacle que la nature nous offre⁴⁸. Il s'agit de réduire l'écart entre ce qui est naturel et surnaturel et de redéfinir les miracles comme des événements qui ne vont pas à l'encontre des lois de la nature. Au moment où Chavannes tente de comprendre les causes de la dispersion des peuples, il privilégie des causes naturelles agissant par la volonté de Dieu⁴⁹. Il fait de même pour justifier la formation du langage par l'homme⁵⁰. Les liens entre Chavannes et la physico-théologie ne semblent pas s'arrêter à cet

48 Au sujet du courant de la physico-théologie, voir Kaspar von Greyerz, Ann Blair (dir.), *Physico-theology. Religion and Science in Europe, 1650-1750*, Baltimore, John Hopkins University Press, 2020 ; Andreas Gipper, « L'ordre et la nature dans la physico-théologie européenne », in Adrien Paschoud et Nathalie Vuillemin (dir.), *Penser l'Ordre Naturel, 1680-1810*, Oxford, Voltaire Foundation, 2012, p. 51-65 ; voir également Kaspar von Greyerz, « La physico-théologie (ca. 1650-1750) comme phénomène européen : un nouveau regard », *Institut d'Histoire de la Réformation. Bulletin annuel*, XLI, 2019-2020, Numéro spécial IHR50, p. 19-29.

49 « Sans nous arrêter à combattre cette dernière raison dementie par l'expérience, nous repondons que la providence divine avoit assés d'autres moiens pour forcer les hommes à se separer et à former des etablissements en diverses regions, sans recourir à un miracle d'une nature aussi extraordinaire et aussi etrange, comme [27v] nous l'avons dit Anthro. Sect. 11. D'autant plus que cette separation devoit etre amenée tout naturellement par l'ordre des choses, la position et les circonstances où les hommes se trouvoient, ainsi que nous le montrerons bientôt », A.-C. Chavannes, *Ethnologie*, ms cit., tome I, f° 27-27v°.

50 « Rien d'ailleurs ne nous appelle à supposer qu'en aucun temps Dieu ait inspiré aux hommes le Langage, pendant qu'il leur a fourni assés de moiens naturels pour le former d'eux mêmes. », *Ibid.*, tome II, f° 90.

aspect⁵¹. Il partage également avec ce mouvement une critique du déisme, que nous avons identifiée plus haut. Il fonde tout son projet pédagogique, dont l'*Anthropologie* constitue l'aboutissement, à partir d'une expérience personnelle, et qualifie son *Anthropologie* de « science nouvelle »⁵². Le rapprochement entre Chavannes et la physico-théologie ne fait pas du professeur lausannois un savant novateur, mais un représentant classique de la pensée protestante romande de son époque. Il a été l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie* d'Yverdon (1770–1780) où il a notamment côtoyé le pasteur Elie Bertrand (1713–1797), lui-même partisan de la physico-théologie⁵³. De plus, toujours en lien avec l'*Encyclopédie* d'Yverdon, Chavannes élabore l'idée de son *Anthropologie ou science générale de l'homme* dans le droit fil de la définition offerte par le pasteur Gabriel Mingard (1729–1786) dans l'article « ANTHROPOLOGIE »⁵⁴.

Enfin, s'agissant du récit de l'origine de l'espèce humaine, et alors que Palmeri déclare que les histoires conjecturales rédigées au XVIII^e siècle tendent de plus en plus vers un discours séculier, l'ambition étant de s'écarter des explications providentielles⁵⁵, Chavannes reste attaché à la Bible. Néanmoins, il ne fonde pas son propos sur cette seule autorité et on identifie parmi ses sources de nombreux ouvrages qui s'éloignent du carcan biblique. Le récit de l'origine de l'espèce humaine est donc, chez Chavannes, un discours de compromis entre une philosophie naturelle soutenue notamment par la littérature profane et une tradition biblique à sauvegarder.

Rémy Zanardi, Université de Lausanne, Institut d'histoire et anthropologie des religions, Quartier UNIL-Chamberonne, Bâtiment Anthropole 5020.1, CH-1015 Lausanne, remy.zanardi@unil.ch

51 Nous nous référons, dans la suite, aux cinq caractéristiques principales de la physico-théologie identifiés par Ann Blair et Kaspar von Greyerz, « Introduction », in id., *Physico-theology*, *op. cit.*, p. 7–8.

52 « Tel seroit le plan d'une *Anthropologie*, dont les matériaux existent sans doute depuis bien des siècles, mais qui, dans son ensemble, pourroit être à juste titre appelée une *science nouvelle*, puisqu'elle n'a jamais été jusques ici présentée sous cette forme, ni dans aucun écrit séparé, ni dans aucun ouvrage encyclopédique ni élémentaire. », Alexandre-César Chavannes, *Essai*, *op.cit.*, p. 142.

53 Simona Boscani Leoni, « A Hybrid Physico-theology : The Case of the Swiss Confédération », in A. Blair, K. v. Greyerz, *Physico-theology*, *op. cit.*, p. 222–234.

54 Gabriel Mingard, Article « ANTHROPOLOGIE », in *Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné des connoissances humaines*, tome III, Neuchâtel, Société typographique, 1771, p. 22–25.

55 F. Palmeri, *op. cit.*, p. 40.